

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 12 MARS 2021.

- Comptes administratifs 2020, incluant les reports de 2019 : Excédents de fonctionnement + investissement : budget principal : 7212 euros – Assainissement : 72982 euros – Lotissement : 184 euros : comptes approuvés à l’unanimité.
- Remplacement de l’agent d’entretien, en arrêt de maladie : possibilité d’un emploi PEC (aidé) remboursé à 80% si contrat de 9 mois, pour 20 heures par semaine : le recrutement est lancé avec Pôle Emploi.
- RPI : Il faut établir une nouvelle convention avec la commune de St- Georges pour la rentrée prochaine. Une première réunion avec les deux communes s’est tenue le 9 mars. Dossier à préparer en commission.
- Demande d’un lave-vaisselle pour la cantine : devis de 599 euros, hors pose, pour un 16 couverts avec option lavage 30 minutes : validé.
- Réfection des enduits des façades école-mairie : un devis de 21462.06 euros TTC, très cher. Attente d’autres devis.
- Fond de Solidarité Logement 2021 : nous versons 200 euros pour 2020 et 2021.
- Demande de l’école d’installer un filet autour de la cour pour éviter les sorties des ballons : pas de suite.
- Le panneau *Sens interdit* du nouveau lotissement a été volé : à remplacer.